



## Renseignements

Besoin de plus  
d'informations ?



Besoin d'aide pour  
remplir  
le bulletin ?

La Direction est à votre écoute à l'ALSH de Chaptelat ,  
Groupe scolaire André Foussat, les mercredis.

Mairie de Chaptelat  
54 rue Saint-Eloi 87270 Chaptelat  
Téléphone : 05.55.39.46.31  
Portable de la Directrice ALSH  
Sarah Dorland : 06.31.57.82.48  
alshchaptelat@orange.fr

Toutes les Infos sur : [www.chaptelat.fr](http://www.chaptelat.fr)



SERVICE ENFANCE

## Bulletin Pré- inscription à l'ALSH



MERCREDIS

Du 22 avril au 1er juillet



INSCRIPTIONS JUSQU'À J-2

Partie à remettre à l'accueil de loisirs (ALSH) en Mairie en  
main propre ou par mail [alshchaptelat@orange.fr](mailto:alshchaptelat@orange.fr)

Partie à remettre à l'accueil de loisirs (ALSH) en Mairie en main propre ou par mail [alshchaptelat@orange.fr](mailto:alshchaptelat@orange.fr)



Réservé à l'administration	Identité de l'enfant	
	Nom :	NOM : .....
	Le :	PRENOM : .....
		NOM PRENOM PARENTS : .....
		TEL : .....
		MAIL : .....

Calendrier des mercredis

Priorité aux inscriptions pour tout les mercredis au sein d'une période, sous réserve des places disponibles pour les mercredis ponctuels

Merci de cocher les cases de présence de votre enfant

22 avril	3 juin
29 avril	10 juin
6 mai	17 juin
13 mai	24 juin
20 mai	1 er juillet
27 mai	

Date :

Signature des parents :

Les jours réservés et non utilisés seront facturés ( sauf annulation 72h à l'avance ou certificat médical)

Pour les familles extérieures à CHAPTELAT, il est obligatoire de contacter la directrice de l'ALSH avant inscription

Partie à conserver par la famille

Horaires d'ouverture de la Fabrik' le mercredi

Arrivée : entre 7h30 et 9h00 (**8h15 petit-déjeuner fournis par les parents**)

Départ : entre 16h30 et 18h00 (goûter à 16h00 ) fournis par l'ALSH)

Réponse à l'inscription par le service Périscolaire entre 20 janvier - 23 février

**CHAPTELAT (tarifs journée complète avec repas), passeport CAF accepté.**

Ressources	QF < 501€	500€ < QF
	< 901€	900€ < QF
	< 1 101€	1 100€ < QF
	< 1 301€	1 300€ < QF
	Mercredi	
Journée complète avec repas	12 €	12.5 € 13 € 13.50 € 14 €

**HORS-CHAPTELAT (tarifs journée complète avec repas,) passeport CAF accepté.**



Ressources	QF < 501€	500€ < QF
	< 901€	900€ < QF
	< 1 101€	1 100€ < QF
	< 1 301€	1 300€ < QF
	Mercredi	
Journée complète avec repas	22 €	22.50 € 23 € 23.50 € 24 €

**Le tarif communal s'applique également aux enfants n'habitant pas Chaptelat mais qui ont des parents travaillant sur la commune (justificatif à fournir) ou des grands-parents domiciliés sur la commune (justificatif de domicile à fournir) dont leurs petits-enfants sont scolarisés à l'école de Chaptelat.**



# LES REGLES DE LA FABRIK

Ici, je profite de ma journée et je rends le centre plus joyeux.

Voici les règles à suivre pour bien vivre ensemble :

## 1. JE RESPECTE LES AUTRES

Je parle gentiment, j'écoute et je ne me moque pas.  
⊗ Je ne me bagarre pas, je ne crie pas et je ne dis pas de gros mots.

## 2. JE PRENDS SOIN DU MATÉRIEL

Je range après chaque activité et je fais attention aux affaires du centre et à celles des autres.  
⊗ Je ne casse pas, je n'abîme pas et je n'écris pas sur les murs ou les tables.

## 3. JE PARTICIPE AUX ACTIVITÉS

Je m'amuse, j'essaie, je fais de mon mieux et j'encourage mes camarades.  
⊗ Je ne boude pas, je ne dérange pas le groupe et je n'interromps pas les autres.

## 4. JE DIS "BONJOUR", "S'IL TE PLAÎT", "MERCI"

La politesse, c'est important chaque jour, et avec TOUT LE MONDE.

## 5. JE GARDE LE CENTRE PROPRE

Je jette mes déchets, je nettoie si je saisis, et je respecte les lieux.  
⊗ Je ne laisse rien traîner et je ne joue pas avec la nourriture ou les déchets.

## 6. JE JOUE SANS ME DISPUTER

Je demande avant de prendre un jeu, je partage, et je reste calme même quand je perds.  
⊗ Je ne prends pas les jouets des autres sans demander et je ne triche pas.

## 7. JE RESPECTE LES TEMPS DU CENTRE

Je participe aux temps calmes et j'écoute les animateurs.  
⊗ Je ne fais pas de bruit pendant les temps calmes et je n'interromps pas les consignes.

SIGNATURE DE L'ENFANT :

SIGNATURE(S) DU/DES REPRÉSENTANT(S) :



Merci de signer la charte des règles de vie de la Fabrik et de la faire signer à votre enfant.

